PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Circulaire n°455 du 07 OCT 2009
Relative aux missions à l'étranger des membres du Gouvernement, des Hauts fonctionnaires et autres agents de l'Etat.

Les missions à l'étranger des membres du gouvernement, des hauts fonctionnaires et autres agents de l'Etat, hormis celles dont l'urgence et la nécessité sont avérées, sont suspendues jusqu'à la fin de l'année 2009.

RÉPUBLIQUE DU CONGO ★ PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ★ LE PRESIDENT

Denis SASSOU-N'GUESSO.-